

**ARRETE N° 2020-007 portant délégation de signature
au vice-président du conseil d'administration (CA)**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret 2019-1123 du 31 octobre 2019
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 13 février 2020 portant élection de Monsieur Pierre Benech en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble à compter du 29 février 2020
- Vu** La délibération du conseil d'administration en date du 13 février 2020 portant élection de Monsieur Yves Maréchal en qualité de vice-président.

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est donnée par l'administrateur général, à Monsieur Yves Maréchal, vice-président du conseil d'administration en charge de la stratégie, finance et projets immobiliers à l'effet de signer tous les actes administratifs et financiers relatifs à l'administration de l'établissement relevant de son domaine de compétences.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement du vice-président du conseil d'administration, délégation de signature est donnée à :

- Madame Brigitte PLATEAU, professeure des universités, ancienne administratrice générale de l'Institut polytechnique de Grenoble, à l'effet de signer tous les actes administratifs et financiers relatifs à l'administration de l'établissement relevant de son domaine de compétences.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux des services d'établissement et dans ceux des composantes.

Fait à Grenoble, le 29 février 2020

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance de la présente délégation

SIGNE

Yves Maréchal

SIGNE

Brigitte Plateau